



FONCTIONNEMENT DE LA PLATEFORME

Année scolaire 2024-2025

ALTERNANCE PRESENTIEL DE L'ES / PLATEFORME-RA

- Lorsque les écoles n'ont pas l'Enseignant Spécialisé en présentiel, elles peuvent solliciter la plateforme RA qui fonctionnera en distanciel. Il vous faudra envoyer un mail à l'adresse : plateforme-ra@ddec72.org.
 - L'envoi est fait par le chef d'établissement ou bien directement par un enseignant sous réserve que le CE soit informé et en copie du message envoyé.
 - Les enseignantes spécialisées qui vous accompagneront via la plateforme sont : Marylène Renoux, Jamila Sabri et Jocelyne Landais.
-
- Quelles sont les demandes possibles à adresser à la plateforme-RA ?

Attention uniquement pour les situations qui ne peuvent pas attendre la période suivante et être gérées avec l'ES du secteur.

Niveau 1 : demande d'Informations sur :

- Textes officiels,
- Procédures, dates butoirs/orientations,
- Outils, documents : Grilles d'observations, PPRE, PAP, guide Équipe Éducative, saisines Équipe Mobile d'Appui à la scolarité ADAPEI ou APAJH/Équipe Mobile d'Appui et d'Accompagnement du DITEP

Niveau 2 : demande plus spécifique (situation d'élève) qui nécessitera un échange avec l'ES de la plate-forme.

À partir d'une demande motivée (observations, description des difficultés de l'élève, envoi de photos de cahiers, fichiers ou de situation de manipulations, etc.), réflexion sur la problématique posée

ACCOMPAGNEMENT PLATEFORME-RA				
Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
01/09/24 ⇒ 17/10/24	11/11/24 ⇒ 13/12/24	06/01/25 ⇒ 07/02/25	10/03/25 ⇒ 02/05/25	12/05/25 ⇒ 20/06/25
ES dans toutes les écoles	Lundi matin Jeudi après-midi	Lundi matin Mardi matin Vendredi après-midi	Lundi matin Jeudi après-midi	Lundi matin Jeudi après-midi

Pôle Education Inclusive

